

Affaires culturelles Une banque d'images

Nicole Dufresne

Numéro 30, hiver 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18057ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dufresne, N. (1986). Affaires culturelles : une banque d'images. *Continuité*, (30), 6-6.

Affaires culturelles

UNE BANQUE D'IMAGES

Vous cherchez une vue aérienne de votre quartier ou de votre ville? Vous vous intéressez à l'architecture d'une église ou d'une maison? Vous faites une étude sur les crois de chemin ou sur les objets de culte? Alors, il y a de fortes chances que vous trouviez ce que vous cherchez dans les collections photographiques du ministère des Affaires culturelles, conservées à son Centre de documentation à Québec.

DES INVENTAIRES

L'origine des collections remonte à 1937. Cette année-là, Gérard Morisset entreprenait de dresser un inventaire des biens culturels au Québec. C'est ainsi qu'au fil des ans, il a réuni une imposante collection photographique portant avant tout sur l'architecture et sur les oeuvres d'art anciennes. Les photographies d'architecture sont regroupées par municipalités et par comtés; celles qui se rapportent aux oeuvres d'art anciennes sont regroupées par sujets ou par auteurs. Une partie des photographies de la collection Edgar Gariépy ont été intégrées au fonds Gérard Morisset.

Le ministère des Affaires culturelles a poursuivi l'inventaire photographique des bâtiments et des ensembles architecturaux entrepris par Gérard Morisset, ainsi que les différentes activités qui y sont reliées. Un inventaire architectural aérien comprenant 250,000 photographies a été réalisé dans le cadre du macro-inventaire du patrimoine effectué entre 1977 et 1982. Des milliers d'autres photographies servent à illustrer l'un ou l'autre aspect du patrimoine: analyse du paysage architectural, églises et oeuvres d'art, ethnologie. Ces photographies sont aussi regroupées par comtés et par municipalités.



Chemin de campagne, dans la région d'Oka. Une des remarquables photographies de la collection Edgar Gariépy, qui ont été intégrées au fonds Gérard Morisset. (photo: Centre de documentation, MAC)

Aux grandes collections s'ajoutent de plus petites: une collection de photos d'archéologie réunie entre 1961 et 1968 par les services du ministère; un inventaire partiel des monuments réalisé en 1969 pour le compte du ministère; la collection Piché, montée entre 1969 et 1975 et constituée de photos d'architecture et d'archéologie de Place-Royale et d'autres lieux patrimoniaux.

DES COLLECTIONS ACCESSIBLES

D'autres ensembles de photographies ont été acquis par le ministère. Mentionnons la partie québécoise de l'inventaire canadien des biens historiques: cette importante collection de photographies porte sur des édifices anciens du Québec. Mentionnons également la col-

lection Fred Würtele (1842-1920), acquise par le ministère en 1975 et constituée de photographies d'intérieurs et d'extérieurs d'édifices ainsi que de paysages. Les négatifs originaux, sur verre, de ces photographies sont conservés aux Archives nationales du Québec, mais le Centre de documentation possède une série complète d'internégatifs ainsi que le catalogue de la collection, qui est inclus dans l'ouvrage *Fred C. Würtele, photographie*, (numéro 6 de la collection «Les cahiers du patrimoine»).

Toutes ces collections de photographies peuvent être consultées au Centre de documentation; des reproductions peuvent être commandées. Les photographies du fonds Gérard Morisset ont été récemment microfilmées par les Archives na-

tionales du Québec et les microfilms pourront être consultés dans les bureaux régionaux des Archives nationales du Québec dès les prochaines semaines. Un film ainsi que des microfilms de la partie aérienne du macro-inventaire sont en cours de réalisation pour l'ensemble des régions, sauf pour celle de Québec. On en produira ultérieurement des vidéodisques. Les originaux des photographies aériennes de chacune des régions seront disponibles pour consultation à la direction régionale concernée et les microfilms pour l'ensemble des régions pourront être consultés au Centre de documentation. ■

Nicole Dufresne

Responsable du Centre de documentation du ministère des Affaires culturelles.